



Procès-Verbal de séance du Conseil Municipal jeudi 15 novembre 2012

Salle du Conseil municipal

Mairie de DISSAY

L'an deux mille douze, le 15 novembre, à 20h30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur REMBLIER Louis, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 20 Nombre de présents votants : 15
Nombre de pouvoirs accordés : 4 Nombre de suffrages exprimés : 19

PRESENTS : Monsieur Louis REMBLIER, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Françoise DEBIN, Madame Annick PLUMEREAU, Monsieur François ARANDA Monsieur Pierre BREMOND, Monsieur Aymeric DUVAL, Monsieur Carlos FERREIRA, Madame Denise KARAGUITCHEFF, Madame Annie LEGRAND, Monsieur Dominique LUSSEAU, Monsieur Olivier POUZET, Monsieur Jean-Claude RICHARD, Madame Sophie SEGUIN, Monsieur Jean-Marie THEBAULT

POUVOIRS : Monsieur Michel FRANCOIS représenté par Monsieur Louis REMBLIER, Monsieur Damien AUBRION représenté par Monsieur Carlos FERREIRA, Madame Arlette BRISON représentée par Monsieur Jean-Claude RICHARD, Monsieur Sébastien PERE représenté par Monsieur Olivier POUZET.

ABSENTE: Madame Marie-France DUBOIS

Election d'un secrétaire de Séance : Monsieur Aymeric DUVAL

Abstention	Contre	Pour
		19

Mise au vote du Procès-verbal du Conseil Municipal, séance du 25 octobre 2012

Abstention	Contre	Pour
		19

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour et fait appel aux questions diverses qui pourraient y être inscrites.

Mise au vote de l'ordre du jour

-
- Prolongation de la Délégation de Service Public avec les Francas
 - Signature de la convention pour paiement du fonds de concours 2012
 - Modification de la délibération concernant la demande de subvention FRIL pour les projets du Conseil Communal des Jeunes
 - Dématérialisation des actes administratifs
 - Décision modificative Budget camping
 - Autorisation de paiement par CB des factures du SIVEER
 - Questions diverses

Abstention	Contre	Pour
		19

Suppression de l'ordre du jour :

-
- Attribution des lots du marché de restructuration de la salle polyvalente

Abstention	Contre	Pour
		19

Rajouts à l'ordre du jour :

- Mise à disposition d'une salle pour l'association Les Clés du classique et attribution d'une subvention
- DM budget commune
- DM budget Assainissement

Abstention	Contre	Pour
		19

Délibération n° 01/15-11-2012 : Prolongation de la délégation de service public avec les Francas

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la délégation de service public avec les Francas prend fin en janvier 2013.

Suite aux modifications du rythme scolaire pour la rentrée 2013, il est nécessaire de revoir l'ensemble de l'organisation des services périscolaires et accueils de loisirs.

Dès lors, pour motif d'intérêt général, il est proposé au Conseil municipal de prolonger la délégation de service public jusqu'au 31 août 2013 afin de pouvoir définir quel mode d'accueil la commune mettra en place pour cette rentrée.

Le montant annuel versé à l'association est de 41 200 € soit au prorata des temps d'animation + des frais divers un montant de 33 000€.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation de service public signée avec les Francas en date du 09 novembre 2007,

Vu les modifications du rythme scolaire envisagées par le gouvernement,

Vu la subvention accordés aux Francas pour l'exercice de la DSP,

Vu le montant annuel devant être proratisé au temps effectif sur l'année 2013,

Considérant qu'il convient de prolonger cette DSP pour motif d'intérêt général jusqu'au 31 août 2013,

Le Conseil municipal autorise le Maire à renouveler la convention avec les Francas jusqu'au 31 août 2013, avec le versement d'une subvention de 33 000 €, imputée sur le budget 2013 au compte 6574.

Abstention	Contre	Pour
		19

Délibération n° 02/15-11-2012 : Signature de la convention pour le versement du fonds de concours voirie 2012

La communauté de communes du Val Vert du Clain a prévu de réaliser en 2012 1 403 865 € TTC de travaux.

Il a été prévu de réaliser sur la commune de DISSAY des travaux de voirie pour un montant de 422 240 € TTC.

Il est proposé au Conseil Municipal de DISSAY de verser un fonds de concours de 144 880 € à la communauté de Communes du Val Vert du Clain, maître d'ouvrage.

En cas de subventions perçues par la communauté de Communes, le fonds de concours pourra être réduit d'autant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-décide de verser un fonds de concours de 144 880 €

-Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes pièces utiles au versement de ce fonds de concours.

Abstention	Contre	Pour
		19

Délibération n° 03/15-11-2012 : Modification de la délibération concernant la demande de subvention FRIL pour les projets du Conseil Communal des Jeunes

Suite à une erreur de montants dans la demande de subvention FRIL, il convient de modifier la délibération :

- Installer de jeux de plein air pour les enfants de 8 à 12 ans, sur le site de la plage
- Créer un lieu de loisirs complémentaire au city-stade pour les jeunes de la commune
- Mettre en place d'un éclairage de qualité pour le site (city-stade/skate Park)
- Créer des coins d'ombre en plantant des arbres sur le site

- Améliorer le sol du city-stade par la pose d'un gazon synthétique.
- Mettre en place de toilettes sèches à Lombricompostage sur le site de la plage

Nouveau plan de financement :

Dépenses	Montants en HT (en €)	Recettes	Montants (en €)
Skate parc	28 850.00	ETAT	
Toilettes à lombricompostage	30 922.00	Région	9 500.00
Gazon synthétique	5 601.65	Département	7 785.00
Eclairage extérieur	4 352.00	Communauté de communes	
Achats de 27 arbres	2 786.44	CAF (Fonds initiative jeunes)	
Jeux de plein air	17 110.00	Europe(FEADER)	32 864.60
		Autofinancement commune	39 472.49
TOTAL	89 622.09	TOTAL	89 622.09

Abstention	Contre	Pour
		19

Délibération n° 04/15-11-2012 : Signature d'une convention entre le Préfet de la Vienne et la commune de DISSAY relative à la télétransmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité

Dans le cadre de la mise en œuvre de la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, Monsieur le Maire indique qu'il convient de signer une convention avec Monsieur le Préfet de la Vienne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement le Maire-adjoint, à signer la convention précitée.

Abstention	Contre	Pour
		19

Délibération n° 05/15-11-2012 : Décision modificative n°3 budget commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°24 du 29 mars 2012 concernant le vote du budget commune,

Vu la nécessité de de procéder à des régularisations d'écriture comptable,

Il est proposé au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

Compte	Dépenses fonctionnement	Recettes de Fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
(65) c/6574	+ 3 000			
(022) c/022	- 3 000			
(040) c/28188			+ 130.64	
(042)c/7811		+ 130.64		
(040)c/6811	+ 0.08			
(042)c/28188			+ 0.08	
(10)c/10223				+130.56
(012)c/6218	+130.56			
TOTAL	+130.64	+130.64	+130.64	+130.64

Abstention	Contre	Pour
		19

Délibération n° 06/15-11-2012 : Décision modificative n°1 budget camping

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°24 du 29 mars 2012 concernant le vote du budget camping,
Vu la nécessité de de procéder à des régularisations d'écriture comptable,
Il est proposé au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

Compte	Dépenses fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
(011)c/60628	+ 2000.00	
(011)c/6262	+ 1500.00	
(012)c/6218	- 3500.00	
TOTAL	0.00	

Abstention	Contre	Pour
		19

Délibération n° 07/15-11-2012 : Lancement de la procédure de paiement par carte bancaire des factures du SIVEER et du dispositif TIPI, titres payables par Internet

Monsieur le Maire propose à l'assemblée le lancement d'une procédure permettant à la population de payer leur facture d'eau et d'assainissement par carte bancaire.

En ce sens, il sera nécessaire de signer une convention avec la trésorerie et le SIVEER.

Monsieur le Maire_ informe également le conseil municipal que la direction générale des finances publiques met en œuvre un traitement informatisé dénommé « TIPI » (titres payables par internet) dont l'objet est la gestion du paiement par internet, dans le respect de la réglementation bancaire, des titres de recettes et factures de régie émis par les collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux. La mise en place de ce traitement informatique devrait permettre aux usagers de payer en ligne, via internet:

- **les factures d'eau et d'assainissement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le lancement de la procédure permettant de mettre en place le paiement par carte bancaire et du dispositif « TIPI » dans les conditions exposées ci-dessus.

Abstention	Contre	Pour
		19

Délibération n° 08/15-11-2012 : Signature d'une convention pour la mise à disposition gratuite d'une salle pour l'association « Les Clés du classique »

Dans le cadre des festivals 2013 de DISSAY, un partenariat est envisagé avec l'association « Les Clés du classique ».

Cette dernière organisera des concerts de musique classique à destination de tout public. Elle demande une subvention de 3000 € pour le fonctionnement de cette opération.

Dans le cadre de la convention, il est prévu la mise à disposition gratuite d'une salle lors de ces manifestations.

En contrepartie, l'association proposera des tarifs attractifs et offrira une représentation aux écoles de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la signature de la convention de mise à disposition gratuite d'une salle pour l'association « Les Clés du classique ».

Le Conseil Municipal accepte également le versement d'une subvention de 3000 € imputée au budget 2012 au compte 6574.

Abstention	Contre	Pour
		19

Délibération n° 09/15-11-2012 : Décision modificative n°8 BP Assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°24 du 29 mars 2012 concernant le vote du budget assainissement,
Vu la nécessité de de procéder à des régularisations d'écriture comptable,
Il est proposé au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

Compte	Dépenses fonctionnement	Recettes de Fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
(040)c/6811	+15.00			
(040)c/28156				+15.00
(70)c/7011		+15.00		
(20)op1007c/203			+15.00	
TOTAL	+15.00	+15.00	+15.00	+15.00

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire, puis chaque adjoint dresse le bilan des travaux de chacune des commissions :

Intervention de Monsieur Louis REMBLIER, Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'association Les Francas demande le prêt du bâtiment annexe de PUYGREMIER pour l'organisation d'une session BAFA sur deux jours.

Il indique au sujet de l'implantation d'un salon de coiffure sur le parc de la Bélardière que le bornage aura lieu prochainement.

Il procède ensuite à la lecture d'un courrier des salariés de l'usine U3PPP sur leur situation professionnelle.

Monsieur le Maire rappelle les différentes dates à venir :

16 novembre ; Conseil école Tony LAINE

19 novembre : Commission du personnel

22 novembre : Réunion publique avec les habitants de la rue de la Mothe et la Rue de la Grange aux Dimes

27 novembre : Réunion extraordinaire du Conseil municipal

28 novembre : Commission de sécurité Tony Laine et Le Champ des Toiles

29 novembre : Une naissance/Un arbre

03 décembre : Début des travaux de la cormailère

04 décembre : Commission Finances

06 décembre : Réunion PLU

14 décembre : arbre de Noël des enfants du personnel

18 décembre : Conseil municipal

Intervention de Monsieur Gérard ANDRE, adjoint au Maire, en charge des finances

Monsieur ANDRE indique qu'il y aura une commission Finances le décembre

Il précise que suite au Conseil Communautaire les tables et les bancs en bois de l'ancienne maison de pays sont disponibles à Jaunay-Clan

Intervention de Madame Françoise DEBIN, adjointe au Maire, en charge de l'environnement et du cadre de vie

Assainissement

Le retour sur le diagnostic assainissement est prévu le vendredi 23 novembre. Un point sera fait avec la commune de St Georges concernant le poste de refoulement d'Aillé et la station d'épuration.

Commission voirie

Madame DEBIN fait un retour des points évoqués lors de la commission voirie.

Au budget 2012, il sera proposé 3 changements d'abribus (Les Daumonts, Fontaine d'Aillé et la Mourauderie)

Concernant les travaux de voirie, la screg va bientôt commencer les travaux allée de la Morinière

Les travaux de la rue des bouleaux sont programmés début 2013.

En 2013, il sera prévu les travaux du rond-point près de l'entreprise Transport Antoine et Rambault .

Madame DEBIN mentionne concernant l'éclairage public qu'il est envisagé de changer celui de la cité de la mourauderie, la cité des écureuils et Longéve. Un choix devra être fait sur l'installation ou non de leds.

Madame DEBIN explique qu'il faut recalculer le projet du coteau des pendants.

PLU :

Madame DEBIN précise à l'assemblée que le Projet d'Aménagement de Développement Durable leur a été distribué.

Il est envisagé de produire un document de synthèse à destination des habitants.

Intervention de Madame Annick PLUMEREAU, adjointe au Maire, en charge de l'éducation et des solidarités

Centre de loisirs/Accueil Jeunes

Madame PLUMEREAU résume les points vus au comité de pilotage de Puygremier. Elle indique qu'il y a 19 nouvelles familles depuis la rentrée.

L'équipe d'animation s'étant stabilisée, l'organisation du centre de loisirs est de ce fait plus optimisée.

Mme PLUMEREAU informe l'assemblée d'une rencontre avec l' élu référent de St Georges les Baillargeaux pour une réflexion sur l'accueil jeunes et les possibilités d'actions communes. Un séjour au ski est prévu d'être mutualisé.

Elle évoque également l'organisation envisagée de chantiers jeunes en commun, tout comme le montage d'un projet de voyage.

Dates :

Madame PLUMEREAU signale les dates de réunions suivantes :

23/24 novembre : Collecte nationale de la banque alimentaire

29 novembre : une naissance/un arbre

Divers :

Madame PLUMEREAU demande s'il serait possible de changer de place l'abribus de la mourauderie pour l'installer le long de l'avenue du Clain. A cet endroit, il servira pour le collège et le primaire.

Intervention de Monsieur François ARANDA, adjoint au Maire, chargé du développement économique

La commission Développement économique a donné un avis favorable à une demande d'installation d'un boucher itinérant sur le marché le vendredi. Un courrier de réponse positive sera envoyé dans les plus brefs délais. La commission a également donné un avis favorable à l'installation du salon de coiffure suite au nouveau plan reçu en mairie et qui correspond mieux aux attentes de la collectivité.

Monsieur ARANDA évoque enfin la possibilité d'organiser de nouveau une rencontre artisan-commerçant.

Intervention de Monsieur Pierre BREMOND, adjoint au Maire, en charge de l'animation et de la vie associative

Monsieur BREMOND indique que le partenariat avec la crèche de DISSAY a commencé .Il indique qu'une classe de CP ira à la médiathèque et travaillera sur un projet.

Le rapport des commissions effectué et l'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h00.

Adopté en séance ordinaire du Conseil municipal du mardi 27 novembre 2012,

Le Maire,
Louis REMBLIER

Le Secrétaire de séance,
Aymeric DUVAL